RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00391
Numéro SIREN : 775 614 308
Nom ou dénomination : KRONENBOURG

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 2543

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SAVERNE

RCS - 7 Rue du Tribunal - CS 50135
67703 SAVERNE CEDEX

RACINE STRASBOURG CABINET D'AVOCATS
9 PLACE DU TEMPLE NEUF
67000 Strasbourg

V/REF :
N/REF : 2008 B 391 / 2022-B-2543

Le greffier du tribunal judiciaire de Saverne certifie qu'il a reçu le 07/07/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2021.

Concernant la société

KRONENBOURG
Société par actions simplifiée à associé unique
boulevard de l'Europe
67210 Obernai

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-2543 le 07/07/2022

R.C.S. SAVERNE TJ 775 614 308 (2008 B 391)

Fait à SAVERNE le 07/07/2022,

LE GREFFIER

TRIBUNAL JUDICIAIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
67700 SAVERNE

Bilan - Actif

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2050

Siret : 77561430800846

Boulevard de l'Europe 67210 OBERNAI

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois: 12
Durée de l'exercice précédent : 12

Clôture au : 31/12/2021

BILAN - ACTIF		Exercice N Clos le 31.12.2021					N-1 Clos le 31.12.2020
		Brut		Amortiss., prov.		Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement	AB		AC				
Frais de développement	CX		CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
Fonds commercial (1)	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 558 608 519	AK	306 249 567		1 252 358 952	1 252 411 197
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
TOTAL immobilisations incorporelles		*1 558 608 519*		*306 249 567*		*1 252 358 952*	*1 252 411 197*
Terrains	AN	1 151 969	AO	285 996		865 973	895 817
Constructions	AP	17 242 737	AQ	6 001 967		11 240 769	11 800 225
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 910 256	AS	7 700 964		3 209 292	3 028 655
Autres immobilisations corporelles	AT	114 374 451	AU	95 676 640		18 697 811	23 675 071
Immobilisations en cours	AV		AW				74 229
Avances et acomptes	AX		AY				
TOTAL immobilisations corporelles		*143 679 414*		*109 665 568*		*34 013 846*	*39 473 997*
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	132 703 082	CV	13 900		132 689 182	132 689 182
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF	10 302 660	BG	7 670 864		2 631 795	3 472 925
Autres immobilisations financières	BH	753 218	BI			753 218	505 430
TOTAL immobilisations financières		*143 758 960*		*7 684 764*		*136 074 195*	*136 667 537*
TOTAL (II)	BJ	1 846 046 892	BK	423 599 899		1 422 446 993	1 428 552 731
Matières premières, approvisionnements	BL	3 374 045	BM	340 901		3 033 144	4 300 545
En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT		BU				
TOTAL Stocks		*3 374 045*		*340 901*		*3 033 144*	*4 300 545*
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 113 882	BW			4 113 882	3 447 957
Clients et comptes rattachés (3)	BX	17 729 721	BY	2 052 596		15 677 125	9 335 619
Autres créances (3)	BZ	96 295 488	CA	276 359		96 019 129	101 344 253
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
TOTAL Créances		*114 025 208*		*2 328 955*		*111 696 253*	*110 679 871*
Valeurs mobilières de placement — Dont actions propres :	CD		CE				
Disponibilités	CF	513 316	CG			513 316	144 437
TOTAL Trésorerie		*513 316*				*513 316*	*144 437*
Charges constatées d'avance (3)	CH	24 506 160	CI			24 506 160	28 312 816
TOTAL (III)	CJ	146 532 612	CK	2 669 856		143 862 756	146 885 626
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	1 992 579 504	1A	426 269 755		1 566 309 749	1 575 438 357

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	16 634 314
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2051

Siret : 77561430800846

Clôture au : 31/12/2021

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 547 891 077)	DA	547 891 077	547 891 077
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	167 224 706	167 224 706
Ecarts de réévaluation (2) (Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	54 789 108	54 789 108
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
TOTAL réserves		***54 789 108***	***54 789 108***
Report à nouveau	DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 235 570	35 654 663
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK	4 703 630	4 294 284
TOTAL (I)	DL	**811 844 090**	**809 853 838**
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques	DP	7 856 810	13 551 236
Provisions pour charges	DQ	8 886 082	2 872 990
TOTAL (III)	DR	**16 742 892**	**16 424 226**
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 496	43 490
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs : EI)	DV	435 604 617	438 659 899
TOTAL dettes financières		***435 625 113***	***438 703 389***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	190 856 030	165 025 153
Dettes fiscales et sociales	DY	41 175 876	39 131 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	62 143 792	96 414 070
TOTAL dettes d'exploitation		***294 175 698***	***300 570 882***
Produits constatés d'avance (4)	EB	7 921 956	9 886 023
TOTAL (IV)	EC	**737 722 767**	**749 160 293**
Ecarts de conversion passif (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)	EE	1 566 309 749	1 575 438 357

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2) Dont :	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	301 403 338	309 143 048
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2052

Siret : 77561430800846

Clôture au : 31/12/2021

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N						Exercice N-1 (*)
			France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises		FA	608 482 275	FB	313 036	FC	808 795 311		820 679 003
Production vendue	Biens	FD		FE		FF			
	Services	FG	12 010 836	FH	8 845 265	FI	20 856 101		23 324 060
Chiffres d'affaires nets		FJ	620 493 111	FK	9 158 301	FL	829 651 412		844 003 063
Production stockée						FM			
Production immobilisée						FN			
Subventions d'exploitation						FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	9 182 172		4 213 707
Autres produits (1) (11)						FQ	18 144 940		16 599 442
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	856 978 524		864 816 212
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	519 301 398		532 610 569
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	4 045 957		4 622 928
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	1 700 900		730 595
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	198 076 135		189 651 082
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	4 882 501		6 005 335
Salaires et traitements						FY	32 106 383		33 025 288
Charges sociales (10)						FZ	12 744 605		12 487 149
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	12 951 440		15 249 412
	Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	628 012		560 252
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	463 141		4 530 246
Autres charges (12)						GE	8 867 842		10 326 872
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	795 768 314		809 799 728
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	61 210 210		55 016 484
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
Produits financiers de participations (5)						GJ	5 748 098		6 248 156
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	18 556		14 940
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	862 316		
Différences positives de change						GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	6 628 970		6 263 097
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			191 560
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 742 546		10 390 485
Différences négatives de change						GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	8 742 546		10 582 045
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 113 576		-4 318 948
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	59 096 634		50 697 536

Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2053

Siret : 77561430800846

Clôture au : 31/12/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	69 615	203 293
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	8 934 145	2 599 059
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 138 124	6 326 338
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 141 883	9 128 689
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	551 153	1 476 875
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	11 057 704	2 650 593
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	10 860 854	4 041 289
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	22 469 711	8 168 756
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI	-9 327 828	959 933
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	3 894 130	4 009 342
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	8 639 106	11 993 465
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	876 749 377	880 207 997
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	839 513 808	844 553 335
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	37 235 570	35 654 662
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont-produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont-Crédit-bail mobilier	HP		
(3) Dont -Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	5 577 137	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	7 708 267	9 021 896
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1	518 837	1 479 229
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC Cession immobilisations financières	713 283	
Amortissements dérogatoire	3 983 168	3 573 823
Charges exceptionnelles de restructuration	518 837	
Dotation/ reprises provision pour charges exceptionnelles	6 877 686	554 301
Cession d'emballages	10 344 421	8 934 145
Intérêts - Contrôle Fiscal	32 316	
Rentrées sur créances amorties		69 615
Charges exceptionnelles (HH du 2053) / Produits exceptionnels (HD du 2053)	22 469 711	13 141 883

KRONENBOURG SAS
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021, dont le total est de 1 566 309 749 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 235 570 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

A l'occasion de l'apport partiel d'actifs du 1er avril 2015, la société est passée d'une activité de fabrication à une activité de distribution.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Impacts liés à la pandémie COVID-19.

  L'année 2021 a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19 sur l'environnement global de l'économie.
  L'activité C.H.D (Consommation Hors Domicile) a été fortement impactée du fait de la fermeture des points de vente du 1er janvier 2021 jusqu'au milieu du mois de mai 2021, mais également par Le pass sanitaire qui est entré en vigueur depuis le 9 juin 2021, avec une obligation de le présenter dans les lieux recevant du public à compter du mois d'août 2021 et durant toute l'année 2021.

Comme en 2020, la crise n'a aucun impact sur la valorisation des actifs de la société au 31 décembre 2021, notamment sur les immobilisations incorporelles et les titres qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation mis à jour en 2021, qui n'a pas mis en évidence de dépréciation à constater, la crise sanitaire actuelle ne remettant pas en cause les perspectives d'activité des filiales détenues.

- Contrôle Fiscal

  Le contrôle fiscal portant sur les années 2015, 2016, 2017 et 2018 s'est achevé en date du 27 mai 2021, date de la discussion finale.

  Ce contrôle fiscal a donné lieu à des rectifications portant sur les années 2017 et 2018, résultant d'une divergence entre la méthode des prix de transferts appliquée au sein du groupe Carlsberg (partage de profits) et la méthode retenue par l'administration fiscale (coûts majorés).
  Ces rectifications ont été notifiées à la société en date du 28 mai 2021 et s'élèvent à un impact total de 29,4M€ (montant du redressement de base : 48M€)
  La société a contesté ce redressement par ses observations faite en date du 15 septembre 2021, et a reçu une réponse datée du 23 février 2022, réduisant le redressement à un impact total de 17,4 M€ (base de 28,9M€). Un recours hiérarchique a été sollicité en date du 9 mars 2022 et les discussions sont toujours en cours à date, en vue de poursuivre la contestation.

  Par conséquent, Ces redressements n'ont fait l'objet d'aucune provision comptabilisée au 31/12/2021.

KRONENBOURG SAS
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Un contrôle fiscal portant sur les années 2019 et 2020 a été annoncé en date du 14 mars 2022 et a débuté en date du lundi 25 avril 2022

- A l'occasion de la négociation annuelle obligatoire de l'unité économique et sociale, dont Kronenbourg fait partie, la société a fait face à une grève sur une période continue du 24 janvier au 3 février 2022.
  133 collaborateurs étaient grévistes. Il s'agissait exclusivement de salariés de production de la société Kronenbourg Supply Company.

- Les développements géopolitiques survenus en février 2022, la situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie, n'ont pas d'incidence sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021. En revanche, ils auront un impact, difficile à mesurer à ce stade, sur l'évolution de nos coûts en 2022. En effet, les tensions inflationnistes déjà présentes avant ce conflit, à savoir les coûts énergétiques, les coûts de transport et de matières premières, pourraient être renforcées du fait de ce conflit et des pénuries en résultant.

- Changement de Président : à compter du 27 Janvier 2022 Rémy Sharps est remplacé par Anders Røed.

RISQUE CLIMATIQUE

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, la Société a engagé une démarche volontaire en matière de RSE. En effet, afin de réduire son empreinte écologique, la société transforme ses modes de fonctionnement pour faire baisser au maximum la consommation d'eau et augmenter le recyclage de ses déchets. A titre d'exemple :

- **3,8 litres d'eau pour un litre de bière fabriquée en 2021**

En 2018, 4,94 litres d'eau étaient utilisés pour un litre de bière fabriquée à la brasserie de Obernai. En 2020, les Maîtres Brasseurs sont parvenus à passer sous la barre symbolique des 4 litres d'eau (3,94 litres) pour fabriquer 1 litre de bière. En 2021, la réduction de la consommation s'est poursuivie. Il a fallu 3,81 litres d'eau pour 1 litre de bière fabriquée soit une baisse de 23 % sur les 3 dernières années.

- **Baisse de 30 % en 4 ans des déchets non recyclés pour atteindre un taux de recyclage global de 94 %**

Un autre exemple de transformation réside dans la recherche systématique du recyclage des déchets. En 2021, 94 % des 6000 tonnes de déchets de la brasserie sont recyclées et valorisées. Ces 4 dernières années, Kronenbourg a réduit de 30 % ses déchets non valorisables. Des filières de récupération avec les industries papetière, du bois, de la plasturgie et de la métallurgie ont été mises en place

KRONENBOURG SAS
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°=2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1 Changement de méthode comptable

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. Pour rappel, jusqu'alors la société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Ce changement de méthode est lié à un changement de réglementation, qui n'a pas d'impact sur les résultats de l'exercice 2021, car les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux. L'impact financier consiste en une réduction des engagements de retraite au 31 décembre 2020 de 2 300 K€ dans les engagements hors bilan.

1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En 2017, nous avons reclassé les deux malis techniques, nés lors des fusions de 2000 et 2008, pour un montant total de 1 552 M€ en autres immobilisations incorporelles, auparavant classifiés en fonds de commerce.
A également été reclassée en autres immobilisations incorporelles la dépréciation de ces malis, constatée lors du test de dépréciation de 2009, pour un montant de 300 M€.
Conformément à la règlementation comptable, un test de dépréciation a été réalisé.

Les logiciels sont amortis sur leur durée de vie (de 1 à 5 ans), à compter de la date d'acquisition (logiciels acquis) ou de la date de mise en service (logiciels créés).

Les amortissements économiques inscrits en déduction de l'actif sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie économique. Depuis le 1er janvier 2008, les principales durées retenues sont les suivantes :

- Bâtiments, routes et voies ferrées ..... 15 à 40 ans
- Matériel de fabrication ..... 15 ans
- Matériel de transport ..... 5 à 8 ans
- Matériel de tirage pression mobile ..... 5 ans
- Matériel de tirage pression fixe et mobilier publicitaire ..... 4 ans 2 mois
- Divers ..... 5 à 15 ans

Des dépréciations sont comptabilisées pour ramener la valeur comptable à une valeur probable de réalisation lorsque ces immobilisations ne sont plus exploitées ou que l'arrêt de leur exploitation est prévu.

Concernant les immobilisations qui ne sont pas présentes sur le site de l'entreprise mais chez les points de vente, la provision pour risque comptabilisée à hauteur de 4 m€ au 31/12/2020 concernant un risque estimé de cessation d'activité pour des points de ventes avec lesquels des contrats sont en cours a été maintenue au 31/12/2021.

1.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ou la valeur d'apport, hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.
La valeur d'utilité est appréciée selon le type de participation détenue en fonction de l'actif net comptable, de l'actif net comptable corrigé ou des flux de trésorerie actualisés.

Le cas échéant, une provision pour risque est constituée en cas d'actif net négatif des participations ou lorsqu'un comblement de passif est nécessaire.

1.4 Créances rattachées, prêts, autres immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 Charges et produits générés par les participations et comptes rattachés

Les opérations générées par les titres de participation des sociétés dont l'activité fait partie intégrante de la nôtre (notamment la distribution) sont classés en résultat financier.

1.6 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix de revient moyen pondéré.

La valeur brute des articles publicitaires comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque les stocks sont obsolètes ou lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Une dépréciation pour le stock d'articles publicitaires avait été constituée en 2019 pour un montant de 1 263 565 euros, une reprise de provision pour 489 165 euros a été effectuée en 2020.

1.7 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a poursuivi les contrats signés avec BNP PARIBAS FACTOR :

- un contrat d'affacturage pour ses clients GMS,
- un contrat de cession de créances commerciales sur ses clients adhérents du groupement de distributeurs DISTRIBOISSONS.

Le montant des créances cédées au 31 décembre 2021 au titre de ces deux contrats est de 127,2M€ (138,2 M€ pour l'année 2020)

1.8 Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires, pour un montant de 4,7 M€ au 31/12/2021 (4,3 M€ au 31/12/2020), correspondent :

- à la différence entre les amortissements calculés selon les durées d'usage et les amortissements calculés selon les durées économiques.
- au complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif.

1.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement pour couvrir les actions de réorganisation en cours.

Les provisions pour risques sont déterminées selon des données estimées les plus probables en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.

Des provisions pour charges sont constituées principalement pour faire face aux charges latentes qui ont été déterminées d'après une analyse des différentes actions de réorganisation en cours.

La société constitue également des provisions pour risques sur litiges avec des tiers susceptibles soit de remettre en cause la recouvrabilité de certaines créances ou d'entrainer des charges complémentaires.

1.10 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances d'exploitation sont enregistrées au cours de clôture et les pertes et gains de changes correspondants sont enregistrés en résultat d'exploitation depuis 2017, conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture

1.11 Médailles du travail

Cette provision a été évaluée et comptabilisée sur la base de la valeur des primes à verser dans le futur incrémentées d'un taux d'inflation de 1,75 %, actualisées au taux de 0,9 %, et en tenant compte des tables de mortalité généralement admises et des estimations de rotation du personnel au sein de la société. Le taux de charges sociales retenu est de 40% pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC et 46% pour les salaires supérieurs à 2,5 SMIC.
La provision à la clôture de l'exercice s'élève à 847 092 euros (899 165 euros au 31/12/2020)

1.12 Retraites

La valeur actuelle des indemnités à verser aux salariés lors de leur départ en retraite est évaluée conformément aux principes comptables internationaux et en retenant un taux d'inflation de 1,75 %, un taux d'actualisation de 0,9 % et en tenant compte des tables de mortalité généralement admises et de rotation du personnel estimée au sein de la société. Les droits à indemnités de départ à la retraite ont été calculés en fonction des prestations définies par la nouvelle convention collective nationale des « Distributeurs CHD ».
Le taux de charges sociales retenu est de 40% pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC et 46% pour les salaires supérieurs à 2,5 SMIC.
L'engagement de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite apparaît dans les engagements hors bilan.

1.13 Droit Individuel à la Formation

Suite à la réforme de la formation professionnelle, le DIF a été remplacé par le CPF (compte personnel de formation). Les compteurs d'heures CPF ne sont plus gérés par l'entreprise contrairement au DIF.

1.14 Méthode de comptabilisation du Chiffre d'Affaires.

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de marchandises et la production vendue de biens et services et s'entend du montant des affaires réalisées avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise. L'enregistrement comptable de la vente en chiffre d'affaires est conditionné par le transfert de propriété ou par la réalisation de la prestation de services.

II. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

L'évolution 2021 des postes des immobilisations Incorporelles et Corporelles peut se détailler de la manière suivante, en K€ :

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 558 608 519	0	0	0	0	1 558 608 519
Terrains		1 151 969	0	0	0	0	1 151 969
Constructions	Sur sol propre	11 139 798	0	64 500	0	0	11 204 298
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements	5 975 139	0	63 300	0	0	6 038 439
Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 697 558	0	1 138 470	-74 229	0	10 910 256
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	106 950 242	0	6 172 774	0	0	113 123 016
	Matériel de transport	47 646	0	0	0	0	47 646
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 203 790	0	0	0	0	1 203 790
	Emballages récupérables et divers	0	0	10 720 974	0	10 720 974	0
Immobilisations corporelles en cours		74 229	0	0	74 229	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL	*1 694 848 888*	*0*	*18 160 018*	*0*	*10 720 974*	*1 702 287 932*

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 197 322	52 245	0	6 249 567
Terrains		256 152	29 844	0	285 996
Constructions	Sur sol propre	2 139 148	290 722	0	2 433 824
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	3 175 563	396 534	0	3 568 144
Installations techniques, matériels et outillages		6 668 903	1 032 061	0	7 700 964
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	9 770 037	572 925	0	10 342 962
	Matériel de transport	33 352	9 529	0	42 881
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 200 383	2 538	0	1 202 921
	Emballages récupérables et divers	73 522 834	10 565 042	0	84 087 876
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		*96 766 373*	*12 899 195*	*0*	*109 665 568*
INCORPORELLES		*102 963 694*	*12 951 440*	*0*	*115 915 135*

2.2 Immobilisations financières

Le taux moyen de dépréciation utilisé pour la dépréciation des prêts est de 75,0% au 31.12.2021.

2.3 Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 149,3 M€ en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit, en €

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		10 302 660	1 550 778	8 751 881
Autres immos financières		753 218	0	753 218
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		*11 055 878*	*1 550 778*	*9 505 100*
Clients douteux ou litigieux		2 103 320	2 103 320	0
Autres créances		15 626 401	15 626 401	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		311 714	311 714	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	35 207 205	35 207 205	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	193 871	193 871	0
Groupes et associés		40 467 733	40 467 733	0
Débiteurs divers		19 875 181	19 875 181	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		*113 785 426*	*113 785 426*	*0*
Charges constatées d'avance		24 506 160	9 891 453	14 614 707
TOTAL DES CREANCES		*149 347 464*	*125 227 657*	*24 119 806*

2.4 Capital social

Le capital social se compose de 40.021.262 actions de 13.69 euros chacune, détenues à 100 % par la société Emeraude.

Les capitaux propres de la société Kronenbourg SAS se décomposent en 2021, en M€ :

Capitaux propres au 01.01.2021	809,9
Affectation à la prime d'émission	0,0
Affectation à la réserve légale	0,0
Report à nouveau	0,0
Résultat net social 2021	37,2
Distribution de dividendes	-35,7
Dotation nette aux provisions réglementées 2021	0.4
Capitaux propres au 31.12.2021	**811,8**

2.5 Prime d'émission

Le montant de la prime d'émission n'a pas évolué au courant de l'exercice 2021.

2.6 Positions fiscales sur les capitaux propres

La dotation de l'exercice aux provisions réglementées s'élève à 4,0 M€ et la reprise à 3,6 M€.

2.7 Provisions pour risques et charges

Elles comprennent (en euros) :

Nature des provisions	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provisions pour litige	13 422 916	430 092	6 349 205	7 503 804
Provisions pour pensions	922 689	33 049	108 656	847 082
Autres provisions pour risques et charges	2 078 621	6 877 686	564 301	8 392 006
TOTAL (II)	*16 424 226*	*7 340 827*	*7 022 161*	*16 742 892*

Les principales provisions pour risques et charges sont (en M€) :

	31.12.2021	31.12.2020
Provisions sur risques commerciaux	6,1	6,3
Provisions pour risques sur litiges	0,7	0,7
Provisions pour risques divers	0,7	6,4
Total des provisions pour litiges	**7,5**	**13,4**
Provisions pour charges liées aux actions de réorganisation en cours	6,7	0,6
Autres provisions pour charges	1,7	1,5
Total Autres provisions pour risques et charges	**8,4**	**2,1**
Total provisions pour médailles du travail	**0,8**	**0,9**

2.8 Emprunts et Dettes

Les emprunts et dettes se répartissent de la façon suivante, en euros :

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		20 496	20 496	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		435 604 617	6 661 161	428 943 456	0
Fournisseurs et comptes rattachés		190 856 030	190 856 030	0	0
Personnel et comptes rattachés		11 804 600	9 323 578	2 481 022	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 341 815	4 341 815	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	957 558	957 558	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 609 060	19 609 060	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	4 462 843	4 462 843	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		41 697 372	41 697 372	0	0
Autres dettes		20 446 420	20 446 420	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		7 921 956	3 027 004	4 894 951	0
TOTAL DES DETTES		***737 722 767***	***301 403 338***	***436 319 429***	***0***

2.9 Entreprises liées et participations

Les entreprises liées sont celles consolidées par intégration globale dans le groupe CARLSBERG. Les *autres entreprises* sont celles avec lesquelles Kronenbourg a des liens de participation. Ces montants sont nets de provisions.
Il n'existe pas d'opération significative avec des parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

Ci-après les postes et les montants en M€ au 31.12.2021 concernés par les entreprises liées, ces montants étant nets de provisions. :

	Entreprises liées	Autres entreprises
Participations en valeur nette comptable	128,4	4,3
Clients et comptes rattachés	5,3	0,0
Créance d'impôt	6,0	0,0
Autres créances d'exploitation	53,0	0,1
Total des comptes d'actif	**192,8**	**4,4**
Emprunts	416,1	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	47,7	0,0
Autres dettes d'exploitation	43,1	0,0
Dette d'impôt	0,0	0,0
Total des comptes de passif	**506,9**	**0,0**

Les montants au 31.12.2020 étaient les suivants (en M€) :

	Entreprises liées	Autres entreprises
Participations en valeur nette comptable	128,4	5,0
Clients et comptes rattachés	3,7	0,0
Créance d'impôt		
Autres créances d'exploitation	64,8	0,1
Total des comptes d'actif	**196,9**	**5,1**
Emprunts	416,1	
Fournisseurs et comptes rattachés	40,2	
Autres dettes d'exploitation	59,7	0,3
Dette d'impôt	0,0	0,0
Total des comptes de passif	**516,0**	**0,3**

2.10 Produits constatés d'avance

Il s'agit pour 7.2 M€ des prestations facturées aux clients entrepositaires de boissons dans le cadre des conventions de distribution. Les montants facturés correspondent à une désignation pour la livraison des produits de la société à des débitants de boissons sous contrats d'exclusivité. Cette désignation portant sur 5 ans au maximum, la refacturation est étalée sur une durée identique.

L'étalement des produits constatés d'avance lié à la refacturation aux distributeurs des coûts d'investissements publicitaires fonctionne symétriquement par rapport aux durées d'amortissement des investissements corporels et incorporels concernés par cette refacturation :

- 5 ans pour les matériels de tirage pression mobiles
- 4 ans et 2 mois pour les autres types de biens (principalement tirage pression fixe et mobilier)
- Durée du contrat (5 ans maximum) pour les prestations facturées par les cafetiers.

2.11 Charges à payer et produits à recevoir

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros

Les charges à payer figurant au passif du bilan se décomposent ainsi, en M€ :

	31.12.2021	31.12.2020
Factures fournisseurs non parvenues	134,9	120,0
Personnel	11,5	10,8
Etat	2,4	3,7
Organismes sociaux	1,6	1,6
Avoir à établir aux clients	4,8	12,9
Intérêts courus	2,6	2,8
Total	**157,8**	**151,8**

Les produits à recevoir figurant à l'actif du bilan se décomposent ainsi, en M€ :

	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs fournisseurs à recevoir	0,1	2,7
Factures clients à établir	2,9	2,7
Organismes sociaux	0,0	0,0
Etat	0,2	0,2
Total	**3,2**	**5,6**

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires :

Les chiffres sont exprimés en K€ :

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1
Répartition selon les marchés		
Ventes de marchandises France	808 482	820 444
Ventes de marchandises à l'exportatio	313	235
Production de services France	12 011	13 259
Production de services à l'exportation	8 845	10 065
Ventes réalisées en France	820 493	833 702
Ventes réalisées à l'étranger	9 158	10 301
Chiffres d'affaires nets	***829 651***	***844 003***

3.2 Produits et charges concernant les entreprises liées

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros :

	31.12.2021	31.12.2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes aux entreprises liées	7,9	5,8
Autres produits	13,4	14,5
Royalties reçus	16,4	15,0
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts perçus	0,0	0,0
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	539,9	559,0
Autres charges	29,8	25,5
Royalties payés	4,5	4,8
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts payés	7,7	9,0

3.3 Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

La rubrique « Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges » comprend principalement

	31.12.2021	31.12.2020
- Des reprises de provisions pour risques :	6,3 M€	0,8 M€
- Des transferts de charges d'exploitation :	0,5 M€	1,5 M€
- Des reprises de provisions d'exploitation :	2,3 M€	2,0 M€

3.4 Résultat exceptionnel

Il s'élève à -9.3 M€ au 31.12.2021

Les produits et charges s'analysent comme suit (en millions d'euros) :

	31.12.2021	31.12.2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8,9	2,6
Produits exceptionnels divers	0,1	0,2
Reprise amortissements dérogatoires	3,6	3,8
Reprise autres provisions réglementées	0,0	0,0
Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,6	2,5
Reprise de provisions pour dépréciations sur comptes courants	0,0	0,0
TOTAL PRODUITS	**13,1**	**9,1**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-0,6	-1,5
Charges exceptionnelles sur opérations sur titres	0,0	0,0
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	-11,1	-2,7
Dotations aux amortissements dérogatoires	-4,0	-3,8
Dotation aux provisions risques et charges exceptionnelles	-6,9	-0,3
TOTAL CHARGES	**-22.5**	**-8,2**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-9,3**	**1,0**

3.5 Honoraires de Commissaires aux comptes

Les chiffres exprimés en milliers d'euros sont :

	31.12.2021	31.12.2020
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	49,8	49,6

IV. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Dette future d'impôt (en M€)

	31 décembre 21	31 décembre 20
Augmentations		
Amortissements dérogatoires	4,7	4,3
Total	**4,7**	**4,3**
Total des augmentations de la dette future d'impôt	1,2	1,1
Diminutions		
Participation des salariés	3,9	4,0
Provisions NIP	9,9	11,1
Provisions pour risques et charges	12,3	14,8
Dépréciation des prêts	7,7	8,5
Dépréciation des stocks	0,0	0,0
Produits constatés d'avance distributeurs	7,2	9,0
Contribution sociale de solidarité	1,3	1,5
Total	**42,3**	**48,9**
Total des diminutions de la dette future d'impôt	10,9	13,6

Pour la détermination de la dette future d'impôt nous avons tenu compte des diminutions des taux futurs annoncés dans l'article 41 de la loi de finances pour 2018 qui prévoit une réduction progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 25% en 2022.

4.2 Engagements financiers (en M€)

	31 décembre 21	31 décembre 20
Reçus		
Autres engagements	0,0	0,0
Total des engagements reçus	**0,0**	**0,0**
Donnés		
Cautions données aux banques sur prêts aux cafetiers	23,6	24,9
Cautions données à la BNP	0,7	0,4
Engagements de retraite	2,4*	5,0
Total des engagements donnés	**26,7**	**30,3**

Il n'existe aucun engagement au titre de crédit-bail

(*) : la diminution significative des engagements de retraite entre l'année 2021 et l'année 2020 provient du changement de méthode expliqué ci-dessus dans le paragraphe 1.1.

4.3 Effectifs

	2021	2020
Effectif moyen :		
Cadres	393	397
Agents de maîtrise et techniciens	67	75
Employés	72	83
Ouvriers	13	15
	545	**570**

4.4 Intégration fiscale

La société Kronenbourg fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est la société Emeraude, située Boulevard de l'Europe – 67210 OBERNAI, et enregistrée sous le numéro SIREN 493 293 229 00016.

La convention d'intégration fiscale signée en date du 12/06/2009 prévoit que chaque société bénéficiaire calcule et verse à la société mère intégrante une contribution d'impôt calculée comme si elle avait été imposable distinctement.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, le bénéfice fiscal, comme si imposé séparément, s'élève à 35,1 M€. Il n'existe pas de déficit reportable à la clôture de l'exercice.

4.5 Identité de la société consolidante

La société Kronenbourg fait partie du périmètre de consolidation de la société CARLSBERG BREWERIES A/S 100 Ny Carlsberg Vej, DK – 1760 Copenhagen V, Denmark.

4.6 Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans un ensemble plus grand (société CARLSBERG BREWERIES A/S).
- les comptes consolidés de cet ensemble (société CARLSBERG BREWERIES A/S) sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société dans les délais et conditions prévues conformément aux articles R225-88 et R225-89.
- les comptes consolidés sont établis en conformité avec la 7e directive européenne.

4.7 Information sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération n'a pas été indiquée étant donné que l'information conduirait à donner des rémunérations individuelles

4.8 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel :

Le taux d'imposition utilisé est de 28,37 %

	Résultat avant IS	IS (Après réintégrations et déductions fiscales)	Résultat Après IS
Résultat courant	59	-11	48
Résultat exceptionnel et participation	-13	2	-11
Résultat comptable	46	-9	**37**

KRONENBOURG
Société par actions simplifiée au capital de 547.891.076,78 €
Siège social : Boulevard de l'Europe 67210 OBERNAI
RCS SAVERNE 775 614 308

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 DU 31 MAI 2022

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37.235.569,62 € de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice	37.235.569,62 €
Montant à affecter :	37.235.569,62 €

Affectation :

Dividendes soit 0,93 € par action	37.235.569,62 €
Total :	37.235.569,62 €

Ces dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	DONT ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40 %
31.12.2020	35 654 663 €	35 654 663 €
31.12.2019	45 986 465 €	45 986 465 €
31.12.2018	33 731 621 €	33 731 621 €

Certifié conforme
Anders Røed
Président

Kronenbourg SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PARTENAIRE OFFICIEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé unique
Kronenbourg SAS
Boulevard de l''Europe
67210 Obernai

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kronenbourg SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation des engagements de retraite pour certains régimes à prestations définies décrit dans la note 1.1 « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Changement de méthode comptable

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 25 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sylvain Mayeur

Bilan - Actif

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2050

Siret : 77561430800846

Boulevard de l'Europe 67210 OBERNAI

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois: 12
Durée de l'exercice précédent : 12

Clôture au : 31/12/2021

BILAN - ACTIF		Exercice N Clos le 31.12.2021 Brut		Amortiss., prov.		Net	N-1 Clos le 31.12.2020 Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement	AB		AC				
Frais de développement	CX		CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
Fonds commercial (1)	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 558 608 519	AK	306 249 567		**1 252 358 952**	1 252 411 197
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
TOTAL immobilisations incorporelles		***1 558 608 519***		***306 249 567***		***1 252 358 952***	***1 252 411 197***
Terrains	AN	1 151 969	AO	285 996		**865 973**	895 817
Constructions	AP	17 242 737	AQ	6 001 967		**11 240 769**	11 800 225
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 910 256	AS	7 700 964		**3 209 292**	3 028 655
Autres immobilisations corporelles	AT	114 374 451	AU	95 676 640		**18 697 811**	23 675 071
Immobilisations en cours	AV		AW				74 229
Avances et acomptes	AX		AY				
TOTAL immobilisations corporelles		***143 679 414***		***109 665 568***		***34 013 846***	***39 473 997***
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	132 703 082	CV	13 900		**132 689 182**	132 689 182
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF	10 302 660	BG	7 670 864		**2 631 795**	3 472 925
Autres immobilisations financières	BH	753 218	BI			**753 218**	505 430
TOTAL immobilisations financières		***143 758 960***		***7 684 764***		***136 074 195***	***136 667 537***
TOTAL (II)	BJ	**1 846 046 892**	BK	**423 599 899**		**1 422 446 993**	**1 428 552 731**
Matières premières, approvisionnements	BL	3 374 045	BM	340 901		**3 033 144**	4 300 545
En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT		BU				
TOTAL Stocks		***3 374 045***		***340 901***		***3 033 144***	***4 300 545***
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 113 882	BW			**4 113 882**	3 447 957
Clients et comptes rattachés (3)	BX	17 729 721	BY	2 052 596		**15 677 125**	9 335 619
Autres créances (3)	BZ	96 295 488	CA	276 359		**96 019 129**	101 344 253
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
TOTAL Créances		***114 025 208***		***2 328 955***		***111 696 253***	***110 679 871***
Valeurs mobilières de placement — Dont actions propres :	CD		CE				
Disponibilités	CF	513 316	CG			**513 316**	144 437
TOTAL Trésorerie		***513 316***				***513 316***	***144 437***
Charges constatées d'avance (3)	CH	24 506 160	CI			**24 506 160**	28 312 816
TOTAL (III)	CJ	**146 532 612**	CK	**2 669 856**		**143 862 756**	**146 885 626**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	**1 992 579 504**	1A	**426 269 755**		**1 566 309 749**	**1 575 438 357**

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an : CR	16 634 314
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2051

Siret : 77561430800846

Clôture au : 31/12/2021

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 547 891 077)		DA	547 891 077	547 891 077
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	167 224 706	167 224 706
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)		DC		
Réserve légale (3)			DD	54 789 108	54 789 108
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)		DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)		DG		
TOTAL réserves				***54 789 108***	***54 789 108***
Report à nouveau			DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	**37 235 570**	**35 654 663**
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK	4 703 630	4 294 284
TOTAL (I)			DL	**811 844 090**	**809 853 838**
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques			DP	7 856 810	13 551 236
Provisions pour charges			DQ	8 886 082	2 872 990
TOTAL (III)			DR	**16 742 892**	**16 424 226**
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	20 496	43 490
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI)		DV	435 604 617	438 659 899
TOTAL dettes financières				***435 625 113***	***438 703 389***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	190 856 030	165 025 153
Dettes fiscales et sociales			DY	41 175 876	39 131 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	62 143 792	96 414 070
TOTAL dettes d'exploitation				***294 175 698***	***300 570 882***
Produits constatés d'avance (4)			EB	7 921 956	9 886 023
TOTAL (IV)			EC	**737 722 767**	**749 160 293**
Ecarts de conversion passif		**(V)**	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)			EE	**1 566 309 749**	**1 575 438 357**
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2) Dont :	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
	Ecart de réévaluation libre		1D		
	Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	301 403 338	309 143 048
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2052

Siret : 77561430800846

Clôture au : 31/12/2021

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N						Exercice N-1 (*)
			France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises		FA	808 482 275	FB	313 036	FC	808 795 311		820 679 003
Production vendue	Biens	FD		FE		FF			
	Services	FG	12 010 836	FH	8 845 265	FI	20 856 101		23 324 060
Chiffres d'affaires nets		FJ	820 493 111	FK	9 158 301	FL	829 651 412		844 003 063
Production stockée						FM			
Production immobilisée						FN			
Subventions d'exploitation						FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	9 182 172		4 213 707
Autres produits (1) (11)						FQ	18 144 940		16 599 442
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	856 978 524		864 816 212
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	519 301 398		532 610 569
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	4 045 957		4 622 928
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	1 700 900		730 595
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	198 076 135		189 651 082
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	4 882 501		6 005 335
Salaires et traitements						FY	32 106 383		33 025 288
Charges sociales (10)						FZ	12 744 605		12 487 149
Dotations d'exploitation	**Sur immobilisations** : dotations aux amortissements					GA	12 951 440		15 249 412
	Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	628 012		560 252
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	463 141		4 530 246
Autres charges (12)						GE	8 867 842		10 326 872
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	795 768 314		809 799 728
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	61 210 210		55 016 484
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)					GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)					GI			
Produits financiers de participations (5)						GJ	5 748 098		6 248 156
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	18 556		14 940
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	862 316		
Différences positives de change						GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	6 628 970		6 263 097
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			191 560
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 742 546		10 390 485
Différences négatives de change						GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	8 742 546		10 582 045
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 113 576		-4 318 948
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	59 096 634		50 697 536

Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : KRONENBOURG - BRASSERIES KRONENBOURG

DGFIP N° 2053

Siret : 77561430800846

Clôture au : 31/12/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	69 615	203 293
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	8 934 145	2 599 059
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 138 124	6 326 338
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**13 141 883**	**9 128 689**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	551 153	1 476 875
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	11 057 704	2 650 593
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	10 860 854	4 041 289
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**22 469 711**	**8 168 756**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI	**-9 327 828**	**959 933**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	3 894 130	4 009 342
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	8 639 106	11 993 465
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**876 749 377**	**880 207 997**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**839 513 808**	**844 553 335**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**37 235 570**	**35 654 663**
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont-produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont-Crédit-bail mobilier	HP		
(3) Dont -Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	5 577 137	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	7 708 267	9 021 898
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1	518 837	1 479 229
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC Cession immobilisations financières	713 283	
Amortissements dérogatoire	3 983 168	3 573 823
Charges exceptionnelles de restructuration	518 837	
Dotation/ reprises provision pour charges exceptionnelles	6 877 686	564 301
Cession d'emballages	10 344 421	8 934 145
Intérêts - Contrôle Fiscal	32 316	
Rentrées sur créances amorties		69 615
Charges exceptionnelles (HH du 2053) / Produits exceptionnels (HD du 2053)	**22 469 711**	**13 141 883**

KRONENBOURG SAS
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021, dont le total est de 1 566 309 749 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 235 570 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

A l'occasion de l'apport partiel d'actifs du 1er avril 2015, la société est passée d'une activité de fabrication à une activité de distribution.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Impacts liés à la pandémie COVID-19.

  L'année 2021 a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19 sur l'environnement global de l'économie.
  L'activité C.H.D (Consommation Hors Domicile) a été fortement impactée du fait de la fermeture des points de vente du 1er janvier 2021 jusqu'au milieu du mois de mai 2021, mais également par Le pass sanitaire qui est entré en vigueur depuis le 9 juin 2021, avec une obligation de le présenter dans les lieux recevant du public à compter du mois d'août 2021 et durant toute l'année 2021.

Comme en 2020, la crise n'a aucun impact sur la valorisation des actifs de la société au 31 décembre 2021, notamment sur les immobilisations incorporelles et les titres qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation mis à jour en 2021, qui n'a pas mis en évidence de dépréciation à constater, la crise sanitaire actuelle ne remettant pas en cause les perspectives d'activité des filiales détenues.

- Contrôle Fiscal

  Le contrôle fiscal portant sur les années 2015, 2016, 2017 et 2018 s'est achevé en date du 27 mai 2021, date de la discussion finale.

  Ce contrôle fiscal a donné lieu à des rectifications portant sur les années 2017 et 2018, résultant d'une divergence entre la méthode des prix de transferts appliquée au sein du groupe Carlsberg (partage de profits) et la méthode retenue par l'administration fiscale (coûts majorés).
  Ces rectifications ont été notifiées à la société en date du 28 mai 2021 et s'élèvent à un impact total de 29,4M€ (montant du redressement de base : 48M€)
  La société a contesté ce redressement par ses observations faite en date du 15 septembre 2021, et a reçu une réponse datée du 23 février 2022, réduisant le redressement à un impact total de 17,4 M€ (base de 28,9M€). Un recours hiérarchique a été sollicité en date du 9 mars 2022 et les discussions sont toujours en cours à date, en vue de poursuivre la contestation.

  Par conséquent, Ces redressements n'ont fait l'objet d'aucune provision comptabilisée au 31/12/2021.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Un contrôle fiscal portant sur les années 2019 et 2020 a été annoncé en date du 14 mars 2022 et a débuté en date du lundi 25 avril 2022

- A l'occasion de la négociation annuelle obligatoire de l'unité économique et sociale, dont Kronenbourg fait partie, la société a fait face à une grève sur une période continue du 24 janvier au 3 février 2022.
  133 collaborateurs étaient grévistes. Il s'agissait exclusivement de salariés de production de la société Kronenbourg Supply Company.

- Les développements géopolitiques survenus en février 2022, la situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie, n'ont pas d'incidence sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021. En revanche, ils auront un impact, difficile à mesurer à ce stade, sur l'évolution de nos coûts en 2022. En effet, les tensions inflationnistes déjà présentes avant ce conflit, à savoir les coûts énergétiques, les coûts de transport et de matières premières, pourraient être renforcées du fait de ce conflit et des pénuries en résultant.

- Changement de Président : à compter du 27 Janvier 2022 Rémy Sharps est remplacé par Anders Røed.

RISQUE CLIMATIQUE

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, la Société a engagé une démarche volontaire en matière de RSE. En effet, afin de réduire son empreinte écologique, la société transforme ses modes de fonctionnement pour faire baisser au maximum la consommation d'eau et augmenter le recyclage de ses déchets. A titre d'exemple :

- 3,8 litres d'eau pour un litre de bière fabriquée en 2021

En 2018, 4,94 litres d'eau étaient utilisés pour un litre de bière fabriquée à la brasserie de Obernai. En 2020, les Maîtres Brasseurs sont parvenus à passer sous la barre symbolique des 4 litres d'eau (3,94 litres) pour fabriquer 1 litre de bière. En 2021, la réduction de la consommation s'est poursuivie. Il a fallu 3,81 litres d'eau pour 1 litre de bière fabriquée soit une baisse de 23 % sur les 3 dernières années.

- Baisse de 30 % en 4 ans des déchets non recyclés pour atteindre un taux de recyclage global de 94 %

Un autre exemple de transformation réside dans la recherche systématique du recyclage des déchets. En 2021, 94 % des 6000 tonnes de déchets de la brasserie sont recyclées et valorisées. Ces 4 dernières années, Kronenbourg a réduit de 30 % ses déchets non valorisables. Des filières de récupération avec les industries papetière, du bois, de la plasturgie et de la métallurgie ont été mises en place

KRONENBOURG SAS
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°=2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1 Changement de méthode comptable

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifiée le 5-11-2021, la société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. Pour rappel, jusqu'alors la société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Ce changement de méthode est lié à un changement de réglementation, qui n'a pas d'impact sur les résultats de l'exercice 2021, car les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux. L'impact financier consiste en une réduction des engagements de retraite au 31 décembre 2020 de 2 300 K€ dans les engagements hors bilan.

1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En 2017, nous avons reclassé les deux malis techniques, nés lors des fusions de 2000 et 2008, pour un montant total de 1 552 M€ en autres immobilisations incorporelles, auparavant classifiés en fonds de commerce.
A également été reclassée en autres immobilisations incorporelles la dépréciation de ces malis, constatée lors du test de dépréciation de 2009, pour un montant de 300 M€.
Conformément à la règlementation comptable, un test de dépréciation a été réalisé.

Les logiciels sont amortis sur leur durée de vie (de 1 à 5 ans), à compter de la date d'acquisition (logiciels acquis) ou de la date de mise en service (logiciels créés).

Les amortissements économiques inscrits en déduction de l'actif sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie économique. Depuis le 1er janvier 2008, les principales durées retenues sont les suivantes :

- Bâtiments, routes et voies ferrées ..... 15 à 40 ans
- Matériel de fabrication ..... 15 ans
- Matériel de transport..... 5 à 8 ans
- Matériel de tirage pression mobile ..... 5 ans
- Matériel de tirage pression fixe et mobilier publicitaire ..... 4 ans 2 mois
- Divers ..... 5 à 15 ans

Des dépréciations sont comptabilisées pour ramener la valeur comptable à une valeur probable de réalisation lorsque ces immobilisations ne sont plus exploitées ou que l'arrêt de leur exploitation est prévu.

Concernant les immobilisations qui ne sont pas présentes sur le site de l'entreprise mais chez les points de vente, la provision pour risque comptabilisée à hauteur de 4 m€ au 31/12/2020 concernant un risque estimé de cessation d'activité pour des points de ventes avec lesquels des contrats sont en cours a été maintenue au 31/12/2021.

1.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ou la valeur d'apport, hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.
La valeur d'utilité est appréciée selon le type de participation détenue en fonction de l'actif net comptable, de l'actif net comptable corrigé ou des flux de trésorerie actualisés.

Le cas échéant, une provision pour risque est constituée en cas d'actif net négatif des participations ou lorsqu'un comblement de passif est nécessaire.

1.4 Créances rattachées, prêts, autres immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 Charges et produits générés par les participations et comptes rattachés

Les opérations générées par les titres de participation des sociétés dont l'activité fait partie intégrante de la nôtre (notamment la distribution) sont classés en résultat financier.

1.6 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix de revient moyen pondéré.

La valeur brute des articles publicitaires comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque les stocks sont obsolètes ou lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Une dépréciation pour le stock d'articles publicitaires avait été constituée en 2019 pour un montant de 1 263 565 euros, une reprise de provision pour 489 165 euros a été effectuée en 2020.

1.7 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a poursuivi les contrats signés avec BNP PARIBAS FACTOR :

- un contrat d'affacturage pour ses clients GMS,
- un contrat de cession de créances commerciales sur ses clients adhérents du groupement de distributeurs DISTRIBOISSONS.

Le montant des créances cédées au 31 décembre 2021 au titre de ces deux contrats est de 127,2M€ (138,2 M€ pour l'année 2020)

1.8 Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires, pour un montant de 4,7 M€ au 31/12/2021 (4,3 M€ au 31/12/2020), correspondent :

- à la différence entre les amortissements calculés selon les durées d'usage et les amortissements calculés selon les durées économiques.
- au complément d'amortissement résultant de l'application du mode dégressif.

1.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement pour couvrir les actions de réorganisation en cours.

Les provisions pour risques sont déterminées selon des données estimées les plus probables en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.

Des provisions pour charges sont constituées principalement pour faire face aux charges latentes qui ont été déterminées d'après une analyse des différentes actions de réorganisation en cours.

La société constitue également des provisions pour risques sur litiges avec des tiers susceptibles soit de remettre en cause la recouvrabilité de certaines créances ou d'entrainer des charges complémentaires.

1.10 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et créances d'exploitation sont enregistrées au cours de clôture et les pertes et gains de changes correspondants sont enregistrés en résultat d'exploitation depuis 2017, conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture

1.11 Médailles du travail

Cette provision a été évaluée et comptabilisée sur la base de la valeur des primes à verser dans le futur incrémentées d'un taux d'inflation de 1,75 %, actualisées au taux de 0,9 %, et en tenant compte des tables de mortalité généralement admises et des estimations de rotation du personnel au sein de la société. Le taux de charges sociales retenu est de 40% pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC et 46% pour les salaires supérieurs à 2,5 SMIC.
La provision à la clôture de l'exercice s'élève à 847 092 euros (899 165 euros au 31/12/2020)

1.12 Retraites

La valeur actuelle des indemnités à verser aux salariés lors de leur départ en retraite est évaluée conformément aux principes comptables internationaux et en retenant un taux d'inflation de 1,75 %, un taux d'actualisation de 0,9 % et en tenant compte des tables de mortalité généralement admises et de rotation du personnel estimée au sein de la société. Les droits à indemnités de départ à la retraite ont été calculés en fonction des prestations définies par la nouvelle convention collective nationale des « Distributeurs CHD ».
Le taux de charges sociales retenu est de 40% pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC et 46% pour les salaires supérieurs à 2,5 SMIC.
L'engagement de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite apparaît dans les engagements hors bilan.

1.13 Droit Individuel à la Formation

Suite à la réforme de la formation professionnelle, le DIF a été remplacé par le CPF (compte personnel de formation). Les compteurs d'heures CPF ne sont plus gérés par l'entreprise contrairement au DIF.

1.14 Méthode de comptabilisation du Chiffre d'Affaires.

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de marchandises et la production vendue de biens et services et s'entend du montant des affaires réalisées avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise. L'enregistrement comptable de la vente en chiffre d'affaires est conditionné par le transfert de propriété ou par la réalisation de la prestation de services.

II. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

L'évolution 2021 des postes des immobilisations Incorporelles et Corporelles peut se détailler de la manière suivante, en K€ :

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 558 608 519	0	0	0	0	1 558 608 519
Terrains		1 151 969	0	0	0	0	1 151 969
Constructions	Sur sol propre	11 139 798	0	64 500	0	0	11 204 298
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements	5 975 139	0	63 300	0	0	6 038 439
Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 697 558	0	1 138 470	-74 229	0	10 910 256
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	106 950 242	0	6 172 774	0	0	113 123 016
	Matériel de transport	47 646	0	0	0	0	47 646
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 203 790	0	0	0	0	1 203 790
	Emballages récupérables et divers	0	0	10 720 974	0	10 720 974	0
Immobilisations corporelles en cours		74 229	0	0	74 229	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
	TOTAL	***1 694 848 888***	***0***	***18 160 018***	***0***	***10 720 974***	***1 702 287 932***

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 197 322	52 245	0	6 249 567
Terrains		256 152	29 844	0	285 996
Constructions	Sur sol propre	2 139 148	290 722	0	2 433 824
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	3 175 563	396 534	0	3 568 144
Installations techniques, matériels et outillages		6 668 903	1 032 061	0	7 700 964
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	9 770 037	572 925	0	10 342 962
	Matériel de transport	33 352	9 529	0	42 881
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 200 383	2 538	0	1 202 921
	Emballages récupérables et divers	73 522 834	10 565 042	0	84 087 876
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		***96 766 373***	***12 899 195***	***0***	***109 665 568***
INCORPORELLES		***102 963 694***	***12 951 440***	***0***	***115 915 135***

2.2 Immobilisations financières

Le taux moyen de dépréciation utilisé pour la dépréciation des prêts est de 75,0% au 31.12.2021.

2.3 Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 149,3 M€ en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit, en €

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		10 302 660	1 550 778	8 751 881
Autres immos financières		753 218	0	753 218
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***11 055 878***	***1 550 778***	***9 505 100***
Clients douteux ou litigieux		2 103 320	2 103 320	0
Autres créances		15 626 401	15 626 401	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		311 714	311 714	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	35 207 205	35 207 205	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	193 871	193 871	0
Groupes et associés		40 467 733	40 467 733	0
Débiteurs divers		19 875 181	19 875 181	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***113 785 426***	***113 785 426***	***0***
Charges constatées d'avance		24 506 160	9 891 453	14 614 707
TOTAL DES CREANCES		***149 347 464***	***125 227 657***	***24 119 806***

2.4 Capital social

Le capital social se compose de 40.021.262 actions de 13.69 euros chacune, détenues à 100 % par la société Emeraude.

Les capitaux propres de la société Kronenbourg SAS se décomposent en 2021, en M€ :

Capitaux propres au 01.01.2021	809,9
Affectation à la prime d'émission	0,0
Affectation à la réserve légale	0,0
Report à nouveau	0,0
Résultat net social 2021	37,2
Distribution de dividendes	-35,7
Dotation nette aux provisions réglementées 2021	0.4
Capitaux propres au 31.12.2021	**811,8**

2.5 Prime d'émission

Le montant de la prime d'émission n'a pas évolué au courant de l'exercice 2021.

2.6 Positions fiscales sur les capitaux propres

La dotation de l'exercice aux provisions réglementées s'élève à 4,0 M€ et la reprise à 3,6 M€.

2.7 Provisions pour risques et charges

Elles comprennent (en euros) :

Nature des provisions	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provisions pour litige	13 422 916	430 092	6 349 205	7 503 804
Provisions pour pensions	922 689	33 049	108 656	847 082
Autres provisions pour risques et charges	2 078 621	6 877 686	564 301	8 392 006
TOTAL (II)	***16 424 226***	***7 340 827***	***7 022 161***	***16 742 892***

Les principales provisions pour risques et charges sont (en M€) :

	31.12.2021	31.12.2020
Provisions sur risques commerciaux	6,1	6,3
Provisions pour risques sur litiges	0,7	0,7
Provisions pour risques divers	0,7	6,4
Total des provisions pour litiges	**7,5**	**13,4**
Provisions pour charges liées aux actions de réorganisation en cours	6,7	0,6
Autres provisions pour charges	1,7	1,5
Total Autres provisions pour risques et charges	**8,4**	**2,1**
Total provisions pour médailles du travail	**0,8**	**0,9**

2.8 Emprunts et Dettes

Les emprunts et dettes se répartissent de la façon suivante, en euros :

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		20 496	20 496	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		435 604 617	6 661 161	428 943 456	0
Fournisseurs et comptes rattachés		190 856 030	190 856 030	0	0
Personnel et comptes rattachés		11 804 600	9 323 578	2 481 022	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		4 341 815	4 341 815	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	957 558	957 558	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 609 060	19 609 060	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	4 462 843	4 462 843	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		41 697 372	41 697 372	0	0
Autres dettes		20 446 420	20 446 420	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		7 921 956	3 027 004	4 894 951	0
TOTAL DES DETTES		***737 722 767***	***301 403 338***	***436 319 429***	***0***

2.9 Entreprises liées et participations

Les entreprises liées sont celles consolidées par intégration globale dans le groupe CARLSBERG. Les *autres entreprises* sont celles avec lesquelles Kronenbourg a des liens de participation. Ces montants sont nets de provisions.
Il n'existe pas d'opération significative avec des parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

Ci-après les postes et les montants en M€ au 31.12.2021 concernés par les entreprises liées, ces montants étant nets de provisions. :

	Entreprises liées	Autres entreprises
Participations en valeur nette comptable	128,4	4,3
Clients et comptes rattachés	5,3	0,0
Créance d'impôt	6,0	0,0
Autres créances d'exploitation	53,0	0,1
Total des comptes d'actif	**192,8**	**4,4**
Emprunts	416,1	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	47,7	0,0
Autres dettes d'exploitation	43,1	0,0
Dette d'impôt	0,0	0,0
Total des comptes de passif	**506,9**	**0,0**

Les montants au 31.12.2020 étaient les suivants (en M€) :

	Entreprises liées	Autres entreprises
Participations en valeur nette comptable	128,4	5,0
Clients et comptes rattachés	3,7	0,0
Créance d'impôt		
Autres créances d'exploitation	64,8	0,1
Total des comptes d'actif	**196,9**	**5,1**
Emprunts	416,1	
Fournisseurs et comptes rattachés	40,2	
Autres dettes d'exploitation	59,7	0,3
Dette d'impôt	0,0	0,0
Total des comptes de passif	**516,0**	**0,3**

2.10 Produits constatés d'avance

Il s'agit pour 7.2 M€ des prestations facturées aux clients entrepositaires de boissons dans le cadre des conventions de distribution. Les montants facturés correspondent à une désignation pour la livraison des produits de la société à des débitants de boissons sous contrats d'exclusivité. Cette désignation portant sur 5 ans au maximum, la refacturation est étalée sur une durée identique.

L'étalement des produits constatés d'avance lié à la refacturation aux distributeurs des coûts d'investissements publicitaires fonctionne symétriquement par rapport aux durées d'amortissement des investissements corporels et incorporels concernés par cette refacturation :

- 5 ans pour les matériels de tirage pression mobiles
- 4 ans et 2 mois pour les autres types de biens (principalement tirage pression fixe et mobilier)
- Durée du contrat (5 ans maximum) pour les prestations facturées par les cafetiers.

2.11 Charges à payer et produits à recevoir

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros

Les charges à payer figurant au passif du bilan se décomposent ainsi, en M€ :

	31.12.2021	31.12.2020
Factures fournisseurs non parvenues	134,9	120,0
Personnel	11,5	10,8
Etat	2,4	3,7
Organismes sociaux	1,6	1,6
Avoir à établir aux clients	4,8	12,9
Intérêts courus	2,6	2,8
Total	**157,8**	**151,8**

Les produits à recevoir figurant à l'actif du bilan se décomposent ainsi, en M€ :

	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs fournisseurs à recevoir	0,1	2,7
Factures clients à établir	2,9	2,7
Organismes sociaux	0,0	0,0
Etat	0,2	0,2
Total	**3,2**	**5,6**

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires :

Les chiffres sont exprimés en K€ :

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1
Répartition selon les marchés		
Ventes de marchandises France	808 482	820 444
Ventes de marchandises à l'exportatio	313	235
Production de services France	12 011	13 259
Production de services à l'exportation	8 845	10 065
Ventes réalisées en France	820 493	833 702
Ventes réalisées à l'étranger	9 158	10 301
Chiffres d'affaires nets	***829 651***	***844 003***

3.2 Produits et charges concernant les entreprises liées

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros :

	31.12.2021	31.12.2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes aux entreprises liées	7,9	5,8
Autres produits	13,4	14,5
Royalties reçus	16,4	15,0
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts perçus	0,0	0,0
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	539,9	559,0
Autres charges	29,8	25,5
Royalties payés	4,5	4,8
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts payés	7,7	9,0

3.3 Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

La rubrique « Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges » comprend principalement

	31.12.2021	31.12.2020
- Des reprises de provisions pour risques :	6,3 M€	0,8 M€
- Des transferts de charges d'exploitation :	0,5 M€	1,5 M€
- Des reprises de provisions d'exploitation :	2,3 M€	2,0 M€

3.4 Résultat exceptionnel

Il s'élève à -9.3 M€ au 31.12.2021

Les produits et charges s'analysent comme suit (en millions d'euros) :

	31.12.2021	31.12.2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8,9	2,6
Produits exceptionnels divers	0,1	0,2
Reprise amortissements dérogatoires	3,6	3,8
Reprise autres provisions réglementées	0,0	0,0
Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,6	2,5
Reprise de provisions pour dépréciations sur comptes courants	0,0	0,0
TOTAL PRODUITS	13,1	9,1
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-0,6	-1,5
Charges exceptionnelles sur opérations sur titres	0,0	0,0
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	-11,1	-2,7
Dotations aux amortissements dérogatoires	-4,0	-3,8
Dotation aux provisions risques et charges exceptionnelles	-6,9	-0,3
TOTAL CHARGES	-22.5	-8,2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9,3	1,0

3.5 Honoraires de Commissaires aux comptes

	31.12.2021	31.12.2020
Les chiffres exprimés en milliers d'euros sont :		
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	49,8	49,6

IV. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Dette future d'impôt (en M€)

	31 décembre 21	31 décembre 20
Augmentations		
Amortissements dérogatoires	4,7	4,3
Total	**4,7**	**4,3**
Total des augmentations de la dette future d'impôt.....	1,2	1,1
Diminutions		
Participation des salariés.....	3,9	4,0
Provisions NIP.....	9,9	11,1
Provisions pour risques et charges.....	12,3	14,8
Dépréciation des prêts	7,7	8,5
Dépréciation des stocks.....	0,0	0,0
Produits constatés d'avance distributeurs.....	7,2	9,0
Contribution sociale de solidarité.....	1,3	1,5
Total	**42,3**	**48,9**
Total des diminutions de la dette future d'impôt.....	10,9	13,6

Pour la détermination de la dette future d'impôt nous avons tenu compte des diminutions des taux futurs annoncés dans l'article 41 de la loi de finances pour 2018 qui prévoit une réduction progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 25% en 2022.

4.2 Engagements financiers (en M€)

	31 décembre 21	31 décembre 20
Reçus		
Autres engagements	0,0	0,0
Total des engagements reçus	**0,0**	**0,0**
Donnés		
Cautions données aux banques sur prêts aux cafetiers.....	23,6	24,9
Cautions données à la BNP.....	0,7	0,4
Engagements de retraite.....	2,4*	5,0
Total des engagements donnés	**26,7**	**30,3**

Il n'existe aucun engagement au titre de crédit-bail

(*) : la diminution significative des engagements de retraite entre l'année 2021 et l'année 2020 provient du changement de méthode expliqué ci-dessus dans le paragraphe 1.1.

4.3 Effectifs

	2021	2020
Effectif moyen :		
Cadres	393	397
Agents de maîtrise et techniciens	67	75
Employés	72	83
Ouvriers	13	15
	545	**570**

4.4 Intégration fiscale

La société Kronenbourg fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est la société Emeraude, située Boulevard de l'Europe – 67210 OBERNAI, et enregistrée sous le numéro SIREN 493 293 229 00016.

La convention d'intégration fiscale signée en date du 12/06/2009 prévoit que chaque société bénéficiaire calcule et verse à la société mère intégrante une contribution d'impôt calculée comme si elle avait été imposable distinctement.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, le bénéfice fiscal, comme si imposé séparément, s'élève à 35,1 M€. Il n'existe pas de déficit reportable à la clôture de l'exercice.

4.5 Identité de la société consolidante

La société Kronenbourg fait partie du périmètre de consolidation de la société CARLSBERG BREWERIES A/S 100 Ny Carlsberg Vej, DK – 1760 Copenhagen V, Denmark.

4.6 Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans un ensemble plus grand (société CARLSBERG BREWERIES A/S).
- les comptes consolidés de cet ensemble (société CARLSBERG BREWERIES A/S) sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société dans les délais et conditions prévues conformément aux articles R225-88 et R225-89.
- les comptes consolidés sont établis en conformité avec la 7e directive européenne.

4.7 Information sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération n'a pas été indiquée étant donné que l'information conduirait à donner des rémunérations individuelles

4.8 Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel :

Le taux d'imposition utilisé est de 28,37 %

	Résultat avant IS	IS (Après réintégrations et déductions fiscales)	Résultat Après IS
Résultat courant	59	-11	48
Résultat exceptionnel et participation	-13	2	-11
Résultat comptable	46	-9	**37**